



FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC
4545, ave Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, Québec, H1V 3R2
Téléphone: (514) 252-3073
Télécopieur : (514) 252-3170
www.patinage.qc.ca



**AVIS UNIVERSEL
POUR LES COMPÉTITIONS**

**INVITATIONS, INTERCLUBS
ET INTERRÉGIONS**

Révisé en avril 2011

Détail de sanction – Compétitions Invitations, Interclubs et Interrégions

LE CPA Baie-Comeau (Club ou région)

ANNONCE LA TENUE DE

Invitation Laurence-Comeau 2011 (Nom de la compétition + année)

Les 25, 26 et 27 novembre (Dates)

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|-----------------------------|----|
| 1) La région hôte Côte Nord | 6) |
| 2) Québec | 7) |
| 3) Est du Québec | 8) |
| 4) Saguenay Lac St-Jean | 9) |
| 5) | |

Président(e) comité organisateur : Line Lepage

Téléphone : 418-589-1293 Courriel : guerette@globetrotter.net

Président(e) de la compétition : Line Lepage

Téléphone : 418-589-1293 Courriel : guerette@globetrotter.net

Représentant technique : à venir

Spécialiste de données en chef : à venir

Spécialiste des données informatiques : à venir

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-11-042

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Baie-Comeau

ADRESSE : CP 242 Succ Marquette, Baie-Comeau, Québec G4Z 2H1

COURRIEL : cpa@isodome.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre Henri-Desjardins

650 rue Henri

Baie-Comeau (Qué)

G5C 2K4

Téléphone : 418-589-1581

GLACE 2

n/a

Téléphone :

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 200 X 85 pi

Glacé 2 n/a

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

n/a

- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :

- a.
- b.
- c.
- d.

- C) Les patineurs pourront également être évalués pour leur test de compétition (Annexe 1 obligatoire).

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

- Devront être oblitérés au plus tard le _____ à l'adresse suivante :
- Devront être reçus au plus tard le 21 octobre 2011 à l'adresse suivante :

Adresse : CPA Baie-Comeau
CP 242 Succ Marquette
Baie-Comeau (Qc)
G4Z 2H1

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

57 \$ par événement

77 \$ par catégorie des compétition (combiné)

32 \$ chaque événement supplémentaire

\$ pour les équipes

\$ autres (svp énumérer : _____)

30 \$ Test

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de CPA Baie-Comeau et datés **au plus tard le 21 octobre 2011**.

Aucun chèque postdaté après le 21 octobre 2011 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

- UPU** Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.
- CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.
- UPU/CPC** Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisées selon les catégories.

* Si vous utilisez le système CPC, veuillez nous indiquer les noms du personnel requis :

Contrôleur technique :

Spécialiste technique :

Spécialiste technique :

Spécialiste de données informatiques :

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Adulte : 5 \$ Enfant : 6-18 et étudiant 3 \$ Passe : \$ Gratuit : 5 ans et moins

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Le concurrent seulement aura un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Non applicable

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque participant après la date limite des inscriptions

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : <http://isodome.com/cpa>

17.0 Formation des groupes

- Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites»** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

- Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : sera fourni avec l'horaire \$
- Non applicable

19.0 Restaurants

- Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.
- Non applicable

20.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL
s/o

AUTRES HÔTELS
Hôtel Le Manoir
8 Cabot, Baie-Comeau
418-296-3391
1 800 563-9686

Comfort Inn
745 Boul Laflèche
Baie-Comeau (Qué)
418 589-8252

Hôtel Motel Le Compte
285 Boul Lasalle Baie-Comeau

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition s/o

21.0 Nombre de juges

Quel était le nombre de juges lors de la tenue de la votre compétition l'année précédente : 7